

pas dans la profondeur de votre sagesse, pour les faire cesser? Dites un mot à votre Parlement, le calme sur le champ succédera à l'orage, & tout rentrera dans l'ordre accoutumé.

Le Roi a fait aux Députés la réponse suivante.

DES vûes de prudence & de sagesse auxquelles mon Parlement auroit dû se conformer, m'ont déterminé à défendre que les procédures qu'il avoit commencées, fussent suivies. Je reconnois de plus en plus, par l'examen que j' viens de faire des déclarations qui m'ont été apportées, que si les moyens qu'on a employés pour revêtir de quelque forme l'Ecrit qui a attiré l'attention de mon Parlement, ont pu lui causer de l'inquiétude, cet Ecrit ne contient rien au fonds qui soit reprehensible. J'empêcherai néanmoins, que de pareilles formes ne soient pratiquées. Je connois l'importance de objets qui me sont présentés. C'est dans cette vûe, que je me propose de former incessamment une Commission de Prélats & de Magistrats de mon Royaume, pour discuter une matière aussi importante pour le bien de la Religion, que pour la tranquillité de l'Etat, afin de prendre sur leurs avis les mesures que je jugerai les plus convenables pour faire cesser tout sujet de trouble & de division. Mon Parlement doit, par la conduite la plus sage & la plus mesurée, & par la circonspection de ses démarches, ne rien faire qui puisse m'obliger de retenir l'autorité que je lui ai confiée, & qui soit capable d'apporter quelque obstacle à l'exécution de mes intentions. (L'Ecrit dont parle cette réponse est la Requête des Curés à l'Archevêque.

Les Députés revinrent à Paris sur les quatre heures après midi. Le Parlement s'assembla aussitôt, & ne se sépara que tard. Il s'est rassemblé